

آقا کا مہینا

Aaqa ka Mahina

Le mois de Mon Prophète ﷺ

Ce livret a été présenté en ourdou par le Majlis Al-Madina-tul-'Ilmiyya. **Le département de traduction (Dawat-e-Islami)** l'a traduit en français. Si vous trouvez une erreur dans la traduction ou la composition, veuillez en informer le département de traduction à l'adresse postale ou électronique suivante dans le but de gagner des récompenses (Sawab).

Département de traduction (Dawat-e-Islami)

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

UAN : ☎ +92-21-111-25-26-92 – Poste. 7213

E-mail: ✉ french.translation@dawateislami.net

Le mois de Mon Prophète ﷺ
Une traduction française de « Aaq ka Mahina »



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright © 2023 Maktaba-tul-Madinah

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise de quelque manière ou forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Maktaba-tul-Madinah.

1ère parution : Sha'bān-ul-Mu'azzam, 1444, AH – (Mars 2023)

Éditeur: Maktaba-tul-Madinah

Quantité: -

ISBN : -

PARRAINAGE

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parrainer l'impression d'un livre religieux ou un livret pour Isaal-e-Sawab des membres décédés de votre famille.

Maktaba-tul-Madinah

Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah Mahallah Saudagran,
Purani Sabzi Mandi, Bab-ul-Madinah, Karachi, Pakistan

✉ **E-mail:** global@maktabatulmadinah.com | feedback@maktabatulmadinah.com

☎ **Téléphone:** +92-21-34921389-93

🌐 **Web:** www.dawateislami.net | www.maktabatulmadinah.com

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِ الْمُرْسَلِينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Dou'â pour lire le livre

Lisez la dou'â (invocation) suivante avant d'étudier un livre religieux ou une leçon islamique, vous vous souviendrez de tout ce que vous étudiez إِنْ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ:

اللَّهُمَّ افْتَحْ عَلَيْنَا حِكْمَتَكَ وَأَنْشُرْ
عَلَيْنَا رَحْمَتَكَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

Traduction

Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ouvre-nous les portes de la connaissance et de la sagesse, et aie pitié de nous ! Ô Celui qui est Le Plus Glorieux et Le Plus Honorable ! (*Al-Mustatraf, vol. 1, p. 40*)

Note: Récitez la Salât sur le Prophète ﷺ une fois avant et après la dou'â.

Tableau de Contenu

Le mois de Mon Prophète ﷺ	1
L'éminence du récitant dévoué du Salat-o-Salam	1
Le mois de mon Prophète ﷺ	3
Bénédictions des 5 lettres de شَعْبَان [Sha'ban]	3
Ferveur des compagnons du Prophète رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ	4
Comportement des musulmans de nos jours.....	5
Mois idéal pour l'observation des jeûnes surrogatoires (Nafil)	6
Les gens le négligent.....	6
Noms des personnes qui décéderont.....	7
Le Saint Prophète ﷺ jeûnait abondamment en Sha'ban	7
Explication de ce hadith	8
Promotion des jeûnes par Dawat-e-Islami	9
L'observation du jeûne dans la plupart des jours de Sha'ban est une Sounnah	9
Des nuits bénies	10
Décisions cruciales	11
Des bénédictions pour les pécheurs, mais.....	12
La supplication de Sayyiduna Dawood عَلَيْهِ السَّلَام	13
Les personnes pauvres	14
Une lettre de l'imam-e-Ahl-e-Sunnat رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ à tous les musulmans	16
Jeûne le 15 Sha'ban	18
Une opportunité gratifiante.....	19
Le bout de papier vert	20
Six Nawafil après la prière de Maghrib	20

L'invocation pour la mi-Sha'ban	22
Quelques Madani demandes de Sag-e-Madinah (l'auteur)	25
Protection contre la magie tout au long de l'année	26
Le Shab-e-Bara`at et la visite des tombes.....	26
Qui a inventé les feux d'artifice ?	27
Les feux d'artifice liés au Shab-e-Bara`at sont Haraam	28
Les formes autorisées de feux d'artifice	29
1. Mon coeur a été inspiré par l'ijtima' du Shab-e-Bara`at.....	31
2. Accro aux films	33
11 Madani perles sur la visite du cimetièrè.....	35
Madani Channel - Paramètres de couverture globale.....	41

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِ الْمُرْسَلِينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط

Le mois de Mon Prophète ﷺ¹

Peu importe à quel point Satan vous fait sentir paresseux, lisez ce livret entièrement. **إِنْ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ**, vous acquerez un grand dévouement pour les jeûnes et l'adoration d'Allah **عَزَّوَجَلَّ**.

L'éminence du récitant dévoué du Salat-o-Salam

Une fois, Sayyiduna Shaykh Abu Bakr Shibli **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** vint rendre visite à Sayyiduna Abu Bakr Ibn Mujahid **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ**, un éminent savant de Bagdad. Sayyiduna Abu Bakr Ibn Mujahid **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** se leva instantanément, l'embrassa, lui baisa le front et le fit asseoir à ses côtés en lui témoignant le plus grand respect. Les participants demandèrent humblement à Sayyiduna Abu Bakr Ibn Mujahid **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ**: “Jusqu'à présent, vous et les habitants de Bagdad le qualifiez de personne

¹ Ce discours a été prononcé par Ameer-e-Ahl-e-Sunnat **رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ** au 'Aalami Madani Markaz, Faizan-e-Madinah, Bab-ul-Madinah (Karachi) lors de l'Ijtima [rassemblement] hebdomadaire inspiré par la Sounnah de Dawat-e-Islami, le mouvement international et apolitique pour la propagation du Coran et de la Sounnah, le 26 Rajab-ul-Murajjab, 1431 AH (8 juillet 2010). Il est publié après quelques modifications et ajouts requis. [Majlis Maktaba-tul-Madinah].

spirituellement absorbée, et aujourd'hui pourquoi lui accordez-vous tant de respect ?”

Sayyiduna Abu Bakr Ibn Mujahid رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ répondit : “ Je ne lui ai pas témoigné de respect sans aucune raison.” الْحَمْدُ لِلَّهِ عَزَّوَجَلَّ, La nuit dernière, j'ai rêvé d'une scène ravivant la foi que Sayyiduna Abu Bakr Shibli رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ est venu dans la cour bénie du Bien-aimé Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ. Le Prophète de la Miséricorde, l'Intercesseur de la Oummah, le Propriétaire du Paradis صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ se leva et l'embrassa; et après avoir embrassé son front, fit asseoir Sayyiduna Abu Bakr Shibli رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ à son côté béni. J'ai humblement demandé : “Ya Rasoolallah صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, quelle est la raison de faire preuve de tant d'affection envers Shibli?” Le Bien-aimé et Béni Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit (en révélant le Ghayb [l'invisible]) : “Après chaque prière, il récite ce verset :

لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنْفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ
عَلَيْكُمْ بِالنُّومِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٨﴾²

et récite ensuite la Salat sur moi.” (*Al-Qaul-ul-Badi'*, p. 346)

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

² Partie 11, Sourate At-Taubah, verset 128

Le mois de mon Prophète ﷺ

Le Noble Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a déclaré à propos du mois sacré de Sha'ban, ﴿شَعْبَانَ شَهْرِيَّ وَرَمَضَانَ شَهْرُ اللَّهِ﴾ "Sha'ban est mon mois et Ramadan est le mois d'Allah عَزَّوَجَلَّ."

(Al-Jami'-us-Sagheer, p. 301, Hadith 4889)

Bénédictions des 5 lettres de شَعْبَانَ [Sha'ban]

سُبْحَانَ اللَّهِ عَزَّوَجَلَّ! Quel grand honneur porte le mois de Sha'ban-ul-Mu'azzam. Avant tout, le fait que notre Bien-aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ l'a déclaré comme "mon mois" suffit amplement à démontrer son excellence. Il y a cinq lettres arabes dans le mot شَعْبَانَ et ش، ع، ب، ا، ن. Sa Sainte Altesse Sayyiduna Ghaus-e-A'zam رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a expliqué ces cinq lettres de شَعْبَانَ comme : (ش) représente Sharaf (noblesse), (ع) pour 'Uluww (ascension), (ب) pour Birr (bonté et bienveillance), (ا) pour Ulfat (affection) et (ن) pour Noor (lumière) ; voilà donc les vertus avec lesquelles Allah عَزَّوَجَلَّ recompense Ses serviteurs en ce mois béni.

En ce mois, les portes des bonnes actions s'ouvrent, les bénédictions se multiplient, les méfaits sont pardonnés, on expie les péchés et on invoque abondamment la Salat sur le Bien-aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, et c'est le mois

Le mois de Mon Prophète ﷺ

(spécial) d'envoi de la Salat sur le plus noble des Prophètes
صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ.

(Ghunya-tut-Taalibeen, vol. 1, p. 341-342)

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Ferveur des compagnons du Prophète رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ

Sayyiduna Anas Bin Maalik رَضِيَ اللهُ عَنْهُ a déclaré : “A la simple vue même de la lune de Sha’ban, les compagnons رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ concentraient leur attention sur la récitation du Saint Coran, le paiement de la Zakah de leurs richesses afin que les faibles et les pauvres puissent également prendre des dispositions pour le jeûne du mois de Ramadan. Les gouverneurs convoquaient les prisonniers pour exécuter la sentence des condamnés et libéraient ceux qu'ils considéraient comme innocents. Les commerçants remboursaient leurs dettes et percevaient leurs droits. (De cette façon, ils se libéraient [de leurs obligations] avant l'apparition de la lune du Ramadan) et à l'apparition même de la lune du Ramadan, ils (certains d'entre eux) observaient le I'tikaf³ après avoir effectué le Ghusl (le bain rituel).”

(Ghunya-tut-Taalibeen, vol. 1, p. 341)

³ Retrait rituel dans la mosquée, etc.

Comportement des musulmans de nos jours

سُبْحَانَ اللَّهِ عَزَّوَجَلَّ ! Combien enthousiastes et dévoués étaient ces musulmans des temps anciens dans l'adoration d'Allah عَزَّوَجَلَّ ! Mais malheureusement, les musulmans actuels s'intéressent surtout à l'accumulation des richesses. Les premiers musulmans, qui avaient un Madani esprit, passaient leur temps à adorer abondamment lors des occasions sacrées afin de rechercher la proximité d'Allah عَزَّوَجَلَّ.

De nos jours, les musulmans passent ces jours bénis, notamment le mois de Ramadan, à planifier de nouveaux moyens pour accumuler les richesses détestables de ce monde. Allah عَزَّوَجَلَّ, le Très Compatissant, augmente excessivement la récompense des bonnes actions au cours de ces mois, mais malheureusement les personnes aimant les richesses matérielles de ce monde augmentent les prix de leurs marchandises, en particulier au cours du mois béni de Ramadan entraînant des difficultés pour les musulmans pauvres. Malheureusement, il semble que l'esprit de fraternité islamique soit en déclin.

Ay khaasa-e-khaasaan-e-Rusul waqt-e-Dou'a hay

Ummat pay tayri aa kay 'ajab waqt para hay

*Jo Deen bari shaan say nikla tha watan say
Pardays mayn woh aaj ghareeb-ul-ghuraba hay*

Le mois de Mon Prophète ﷺ

Faryaad hay ay kashti-e-Ummat kay nighbaan

Bayra yeh tabaahi kay qareeb aan laga hay

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Mois idéal pour l'observation des jeûnes surrogatoires (Nafl)

Chers frères musulmans ! Le Prophète de l'humanité, la Paix de notre cœur et de notre esprit, le plus Généreux et le plus Aimable صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ aimait observer le jeûne en abondance durant le mois de Sha'ban. Sayyiduna 'Abdullah Ibn Abi Qays رَضِيَ اللهُ عَنْهُ a rapporté avoir entendu Umm-ul-Mu`mineen [mère des croyants], Sayyidatuna 'Aaishah Siddiqah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا dire : "Sha'ban-ul-Mu'azzam était le mois préféré de mon Bien-aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ car il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ avait l'habitude de jeûner ce mois-ci puis de le prolonger jusqu'au Ramadan-ul-Mubarak."

(Sunan Abi Dawood, vol. 2, p. 476, Hadith 2431)

Les gens le négligent

Sayyiduna Usamah Bin Zayd رَضِيَ اللهُ عَنْهُ a dit : "J'ai demandé 'Ya Rasoolallah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, je vois que vous observez le jeûne plus (largement) dans le mois de Sha'ban que tout autre mois.'

Le Saint Prophète ﷺ répondit : ‘C'est un mois entre Rajab et Ramadan ; les gens le négligent. Dans ce mois, les actes des gens sont élevés vers Allah ﷻ et j'aime que mes actes soient élevés dans un état où j'observe le jeûne.’”

(Sunan Nasaa`i, p. 387, Hadith 2354)

Noms des personnes qui décéderont

Sayyidatuna ‘Aaishah Siddiqah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a dit : “Le plus Grand Prophète ﷺ avait l'habitude d'observer le jeûne tous les jours de Sha'ban.” Elle رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a dit ensuite : “J'ai demandé, Ya Rasoolallah ﷺ ! Est-ce que Sha'ban est votre mois préféré pour l'observation des jeûnes ?”. Le Prophète Bien-aimé ﷺ répondit : “ Allah ﷻ inscrit le nom de chaque personne destinée à mourir dans cette année-là et j'aime qu'au moment de mon décès je sois en état de jeûne.”

(Musnad Abi Ya'la, vol. 4, p. 277, Hadith 4890)

Le Saint Prophète ﷺ jeûnait abondamment en Sha'ban

Il est mentionné dans le livre “Sahih Bukhari” : Sayyidatuna ‘Aaishah Siddiqah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a dit que le Bien-aimé et Béni Prophète ﷺ ne jeûnait pas aussi abondamment dans un autre mois comme il ﷺ le faisait en Sha'ban, plutôt il ﷺ jeûnait tout le mois et disait : “ Agissez

Le mois de Mon Prophète ﷺ

selon vos capacités car Allah عَزَّوَجَلَّ ne cesse pas Ses bienfaits jusqu'à ce que vous soyez épuisés.”

(Sahih Bukhari, vol. 1, p. 648, Hadith 1970)

Explication de ce hadith

L'explicateur du livre “*Sahih Bukhari*”, ‘Allamah Mufti Muhammad Sharif-ul-Haq Amjadi عَلَيْهِ رَحْمَةُ اللَّهِ الْعَظِيمِ a commenté ce hadith comme suit : “Cela signifie qu'il صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ avait l'habitude d'observer des jeûnes dans la plupart des jours de Sha'ban et cela fait référence à l'ensemble (c'est-à-dire les jeûnes de tout le mois). On dit généralement : “ Une *telle personne a adoré toute la nuit*” ; bien qu'elle ait passé du temps à manger et à répondre à ses besoins. Dans ce cas, on parle de la “majeure partie” comme de “l'ensemble”.

Il عَلَيْهِ رَحْمَةُ اللَّهِ الْعَظِيمِ déclara également : “De ce Hadith, nous apprenons que celui qui a la capacité de le faire, doit observer le jeûne de manière extensive. Cependant, celui qui est faible ne doit pas jeûner car cela peut nuire à sa capacité à jeûner pendant le mois de Ramadan. Le même point a été affirmé dans ces AHadith dans lesquels il a été dit : ‘Ne jeûnez pas après la première moitié de Sha'ban.’”

(Sunan-ut-Tirmizi, Hadith 738 ; Nuzha-tul-Qaari, vol. 3, p. 377-380)

Promotion des jeûnes par Dawat-e-Islami

Il est indiqué à la page 823 de “*Faizan-e-Sunnat*”, comprenant 1022 pages, publié par le Maktaba-tul-Madinah, le département d'édition de Dawat-e-Islami : Hujjat-ul-Islam, Sayyiduna Imam Muhammad Bin Muhammad Bin Muhammad Ghazali رَحِمَهُ اللهُ عَلَيْهِ a déclaré : “Dans le hadith béni mentionné ci-dessus, jeûner pendant tout le mois de Sha'ban signifie jeûner pendant la plupart des jours de Sha'ban (c'est-à-dire observer le jeûne dans plus de la moitié des jours de Sha'ban).” (*Mukaashafa-tul-Quloob*, p. 303)

Si quelqu'un a l'intention de jeûner pendant tout le mois de Sha'ban-ul-Mu'azzam alors il n'y a pas d'interdiction. أَخْبَرَنَا أَبُو عَبْدِ اللَّهِ عَزَّ وَجَلَّ, de nombreux frères et sœurs musulmans de Dawat-e-Islami, le mouvement international et apolitique de propagation du Coran & de la Sounnah, observent des jeûnes abondants pendant les mois sacrés de Rajab-ul-Murajjab & Sha'ban-ul-Mu'azzam. En jeûnant continuellement, ils profitent des bénédictions du mois sacré de Ramadan-ul-Mubarak.

L'observation du jeûne dans la plupart des jours de Sha'ban est une Sounnah

La mère des croyants, Sayyidatuna ‘Aaishah Siddiqah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a rapporté : “Je n'ai jamais vu le Bien-aimé et Béni Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ observer plus de jeûnes dans un autre mois que

Le mois de Mon Prophète ﷺ

le mois de Sha'ban. En Laissant quelques jours, il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ avait l'habitude de jeûner le mois entier.”

(Sunan-ut-Tirmizi, vol. 2, p. 182, Hadith 736)

*Tayri Sunnataun pay chal kar mayri rooh jab nikal kar
Chalay tum galay lagana Madani Madinay walay*

*Ô le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, embrasse mon âme quand elle
s'en va en ayant agi selon ta Sounnah*

(Wasaail-e-Bakhshish, p. 428)

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ



Des nuits bénies

La mère des croyants, Sayyidatuna ‘Aishah Siddiqah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a déclaré : “ J’ai entendu le Prophète de la Miséricorde, l’Intercesseur de la Oummah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ dire : “ Allah عَزَّوَجَلَّ ouvre les portes de la miséricorde lors de quatre nuits (en particulier) :

1. La nuit de l'Aïd-ul-Adha
2. La nuit de l'Aïd-ul-Fitr

3. La quinzième nuit de Sha'ban, car c'est au cours de cette nuit que sont inscrits les noms de ceux destinés à mourir cette année-là, la subsistance des gens et les noms de ceux qui accompliront le Hajj (cette année-là).
4. La nuit de 'Arafah (la nuit entre le 8 et le 9 Zul-Hijjah) jusqu'à l'Azan (de Fajr).” (*Ad-Durr-ul-Mansur, vol. 7, p. 402*)

Décisions cruciales

Chers frères en islam ! Combien la nuit du 15 Sha'ban-ul-Mu'azzam est critique ! Personne ne sait ce qui lui sera prédestiné. Parfois, une personne est négligemment occupée par ses activités alors que des malheurs lui sont destinés.

Il est dit dans *Ghunya-tut-Taalibeen* : “Les linceuls de nombreuses personnes sont lavés et préparés, mais elles sont occupées à errer dans les marchés. Il y a beaucoup de gens dont les tombes ont été creusées et préparées mais elles sont occupées à s'amuser. D'autres sont occupées à rire alors le moment final de leur mort approche. La construction de nombreuses maisons est sur le point de s'achever, mais en même temps, la vie de leurs propriétaires est également sur le point de se terminer.” (*Ghunya-tut-Taalibeen, vol. 1, p. 348*)

*Aagah apni maut say koi bashar nahin
Saaman sau baras ka hay pal ki khabar nahin*

Le mois de Mon Prophète ﷺ

Les gens ont des choses de cent ans, mais ne sont pas sûrs d'un seul instant, car aucun homme n'est conscient de l'heure de sa mort.

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Des bénédictions pour les pécheurs, mais...

Sayyidatuna ‘Aaishah Siddiqah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a rapporté que le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “Jibreel عَلَيْهِ السَّلَام est venu me voir et m'a dit : ‘C’est la 15^{ème} nuit de Sha’ban. Allah عَزَّوَجَلَّ libère autant de personnes de l’Enfer que le nombre de poils des chèvres de la tribu de Kalb. Mais Il عَزَّوَجَلَّ ne jette pas un regard Miséricordieux sur le mécréant, la personne malveillante, celle qui coupe les liens familiaux, celle qui fait pendre ses vêtements, celle qui désobéit à ses parents et celle qui a l’habitude de boire du vin.”

(Shu'ab-ul-Iman, vol. 3, p. 384, Hadith 3837)

(La citation mentionnée ci-dessous dans ce hadith “ Celle qui fait pendre ses vêtements”, est destinée à ceux qui laissent pendre leur pantalon, Shalwar, Tahband, ou long Kurta etc. en dessous de leurs chevilles par arrogance). Un hadith similaire de Sayyiduna ‘Abdullah Ibn ‘Amr رَضِيَ اللهُ عَنْهُ rapporté par le grand leader de millions de musulmans de l’école de pensée Hanbali Sayyiduna Imam Ahmad Bin Hanbal رَضِيَ اللهُ عَنْهُ comprend également le meurtrier.

(Musnad Imam Ahmad, vol. 2, p. 589, Hadith 6653)

Sayyiduna Kaseer Bin Murrah رضى الله عنه a rapporté que le Prophète de la Miséricorde, l'Intercesseur de la Oummah, le Propriétaire du Paradis صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “ Le 15 Sha'ban, Allah عَزَّوَجَلَّ pardonne à tout le monde sur terre, sauf à celui qui Lui associe des partenaires ou à celui qui a de la malice dans son cœur.” (*Shu'ab-ul-Iman, vol. 3, p. 381, Hadith 3830*)

La supplication de Sayyiduna Dawood عَلَيْهِ السَّلَام

Sayyiduna ‘Ali كَرَّمَ اللهُ وَجْهَهُ الْكَرِيم sortait souvent la 15^{ème} nuit de Sha’ban. Ainsi, une fois, il رضى الله عنه sortit et dit en regardant vers le ciel : “Une fois, le 15 Sha’ban, le grand Prophète d'Allah عَزَّوَجَلَّ, Sayyiduna Dawood عَلَيْهِ الصَّلَاةُ وَالسَّلَام leva son regard vers le ciel et dit : ‘C'est le moment où quiconque a supplié Allah عَزَّوَجَلَّ pour quoi que ce soit, Allah عَزَّوَجَلَّ a exaucé sa supplication (Invocation) et celui qui a demandé le pardon, Allah عَزَّوَجَلَّ lui a pardonné à condition que le suppliant ne soit pas un percepteur (personne qui réclame injustement l'argent des impôts), un magicien, un devin ou un joueur de musique.” Puis il عَلَيْهِ السَّلَام invoqua cette supplication :

اللَّهُمَّ رَبَّ دَاوُدَ اغْفِرْ لِمَنْ
دَعَاكَ فِي هَذِهِ اللَّيْلَةِ أَوْ اسْتَغْفَرَكَ فِيهَا

Le mois de Mon Prophète ﷺ

Signification : *Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ô le Rab de Dawood ! Quiconque Te supplie en cette nuit ou cherche Ton pardon, pardonne-lui.*

(Lataa`if-ul-Ma`arif li Ibn Rajab-Al-Hanbali, vol. 1, p. 137)

*Har khata Tu dar-guzar kar baykas-o-majboor ki
Ya Ilahi ! Maghfirat kar baykas-o-majboor ki*

*Pardonnez chaque erreur des personnes impuissantes et
contraintes.*

Ô Allah, pardonne aux personnes impuissantes et contraintes.

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Les personnes pauvres

Chers frères musulmans ! Le Shab-e-Bara`at est une nuit vitale et elle ne doit pas être passée à la légère. Une pluie de bénédictions spéciales est déversée abondamment en cette nuit sainte. En cette excellente nuit, Allah عَزَّوَجَلَّ libère les gens de l'Enfer en un nombre supérieur à celui des poils des chèvres de la tribu de Bani Kalb. Il est rapporté dans les livres que la tribu de Bani Kalb possédait le plus grand nombre de chèvres parmi les tribus d'Arabie.

Hélas ! Il y a des malheureux qui ont été déclarés pour rester privés de pardon dans le Shab-e-Bara`at, c'est-à-dire la nuit de

la délivrance. Sayyiduna Imam Bayhaqi Shaafi'i رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a rapporté dans “*Fadaail-ul-Awqat*” : Le Prophète de la Miséricorde صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a averti : “ Six sortes de personnes ne seront pas pardonnées même durant cette nuit :

1. Un alcoolique
2. Celui qui désobéit aux parents.
3. Un habitué de la fornication.
4. Celui qui coupe les liens familiaux.
5. Celui qui dessine des portraits.
6. Celui qui commère.”

(Fadaail-ul-Awqaat, vol. 1, p. 130, Hadith 27)

De même, le devin, le magicien, celui qui laisse pendre son pantalon (Pantalon, Shalwar ou Tahband) en dessous des chevilles par arrogance, et celui qui porte de la haine et de la méchanceté pour un autre musulman ont également été avertis qu'ils seront privés du pardon. مَعَاذَ اللهِ عَزَّوَجَلَّ, si quelqu'un a commis à l'un des péchés mentionnés ci-dessus, il doit se repentir du fond de son cœur surtout de ce péché particulier et de tous les péchés en général mais aussi avant l'arrivée du Shab-e-Bara`at ; Il doit se repentir fermement dès maintenant,

Le mois de Mon Prophète ﷺ

sans aucun délai. Si quelqu'un a violé les droits d'autrui, alors, en plus du repentir, il doit s'excuser et le dédommager.

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

Une lettre de l'imam-e-Ahl-e-Sunnat رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ à tous les musulmans

A'la Hadrat, imam-e-Ahl-e-Sunnat, Mujaddid [raviveur] de la Oummah, 'Allamah, Maulana, Al-Haaj Al-Haafiz, Al-Qaari, Ash-Shah Imam Ahmad Raza Khan رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a écrit une lettre à l'un de ses disciples mettant l'accent sur le repentir avant le début du Shab-e-Bara`at. Elle est présentée ici en raison de son importance. C'est pourquoi elle est mentionnée de la page “356 à 357”, volume 1 de “Kulliyat-e-Makateeb-e-Raza” :

Le Shab-e-Bara`at est sur le point d'arriver. En cette nuit, les actes de tous les serviteurs sont présentés dans la Cour Exaltée d'Allah عَزَّوَجَلَّ. Grâce au plus Noble Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, Allah عَزَّوَجَلَّ pardonne les péchés des musulmans sauf ceux de quelques-uns. Parmi eux, il y a ces deux musulmans qui portent une haine mutuelle pour quelques raisons mondaines. Allah عَزَّوَجَلَّ a dit : “ Laissez-les comme ils sont, jusqu'à ce qu'ils ne se réconcilient pas.”

Par conséquent, les Ahl-e-Sunnat doivent mettre fin aux mésententes et rétablir les relations avant le coucher du soleil du 14 Sha'ban. Accomplir les droits d'autrui ; ou bien s'en faire dispenser afin que le Livre des Actes soit présenté dans Sa cour dépourvue de violation de droits d'autrui. En ce qui concerne les droits d'Allah ﷻ, le simple repentir sincère est suffisant. Il est mentionné dans un hadith : ﴿التَّائِبُ مِنَ الذَّنْبِ كَمَنْ لَا ذَنْبَ لَهُ﴾ (Celui qui se repent de son péché, est comme s'il n'avait pas commis le péché du tout). (Sunan Ibn Maajah, Hadith 4250)

Si l'on suit ces conseils, (par la grâce d'Allah ﷻ) on peut très fortement espérer le pardon dans cette nuit à condition que ses croyances soient parfaites. ﴿وَهُوَ الْعَفْوُ الرَّحِيمُ﴾ (Il pardonne les péchés et accorde la miséricorde). Cette pratique de rapprochement des frères en Islam pour régler les querelles et d'accomplir les droits des uns et des autres est en vigueur ici depuis longtemps. Espérons que vous introduirez cette bonne pratique parmi les musulmans de vos régions pour devenir méritant de la récompense mentionnée dans la narration suivante :

مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا إِلَى يَوْمِ
الْقِيَامَةِ لَا يَنْقُصُ مِنْ أَجُورِهِمْ شَيْءٌ

Le mois de Mon Prophète ﷺ

Signification : Celui qui introduit un acte vertueux dans l'Islam, il y a pour cela une récompense pour lui et aussi la récompense de tous ceux qui agissent sur lui (cet acte) sera écrite continuellement dans son registre d'actes jusqu'au Jour du Jugement sans aucune diminution des récompenses de ceux qui agissent sur lui.

Invoquez pour que ce Faqeer (humble serviteur d'Allah عَزَّوَجَلَّ) soit béni par le pardon et la paix dans le monde et dans l'au-delà ! Je me souviens de vous dans mes Dou'as (Invocations) et je continuerai à le faire, اِنْ شَاءَ اللهُ عَزَّوَجَلَّ. Il devrait être clair pour tous les musulmans que l'harmonie et le pardon tous doivent être faits à partir du fond du cœur. Ni les simples paroles de la langue ne sont suffisantes et ni les paroles en l'air ne sont appréciées dans la cour d'Allah عَزَّوَجَلَّ.

﴿وَالسَّلَام﴾

Faqeer Ahmad Raza Qadiri رَحِمَهُ اللهُ

De : Bareilly

Jeûne le 15 Sha'ban

Sayyiduna 'Ali كَرَّمَ اللهُ وَجْهَهُ الْكَرِيمَ a rapporté que le Saint Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ a dit : “Lorsque la 15^{ème} nuit de Sha'ban arrive, faites le Qiyam (se lever pour adorer) dans la nuit et observez le jeûne dans la journée. Sans aucun doute, Allah عَزَّوَجَلَّ fait

apparaître une manifestation Divine spéciale dans le ciel au-dessus de la terre à partir du coucher du soleil et annonce : ‘Y a-t-il quelqu'un qui cherche le pardon pour que Je le pardonne ? Y a-t-il quelqu'un qui cherche la subsistance pour que Je lui accorde la subsistance ? Y a-t-il quelqu'un d'affligé pour que Je le soulage de son affliction ? Y a-t-il untel ou untel...’ Il ﷺ continue à annoncer cela jusqu'à l'heure du Fajr.”

(Sunan Ibn Maajah, vol. 2, p. 160, Hadith 1388)

Une opportunité gratifiante

Les livres des Actes sont échangés le jour du Shab-e-Bara`at. Si possible, observez le jeûne du 14 Sha`ban pour qu'un jeûne soit enregistré le jour de la clôture du Livre des Actes.

Le 14 de Sha`ban, après avoir accompli la prière en congrégation de `Asr, il est préférable d'observer le I'tikaf surérogatoire (Nafl) et de rester dans la mosquée avec l'intention d'attendre la prière de Maghrib. De cette façon, aux derniers moments où le Livre des Actes est sur le point de changer, les vertus d'être présent dans la mosquée, d'être en I'tikaf, et d'attendre avec impatience d'accomplir la prière de Maghrib etc. seront inscrites dans celui-ci. Il est préférable de passer toute la nuit à adorer Allah ﷻ.

Le bout de papier vert

Ameer-ul-Mu`mineen, Sayyiduna ‘Umar Bin ‘Abdul ‘Aziz رَضِيَ اللهُ عَنْهُ était un jour occupé à l’adoration lors de la 15^{ème} nuit de Sha’ban. Lorsqu’il رَضِيَ اللهُ عَنْهُ leva la tête, il trouva un bout de papier vert dont l’éclat s’étendait jusqu’au ciel. Il portait les mots suivants :

هَذِهِ بَرَاءَةٌ مِنَ النَّارِ مِنَ الْمَلِكِ الْعَزِيزِ لِعَبْدِهِ عُمَرَ بْنِ عَبْدِ الْعَزِيزِ

Signification : Ceci est un ordre de pardon du feu de l’Enfer envoyé par Allah عَزَّوَجَلَّ, Le Roi, pour Son serviteur ‘Umar Bin ‘Abdul ‘Aziz.

(Tafseer Ruh-ul-Bayan, vol. 8, p. 402)

سُبْحَانَ اللَّهِ عَزَّوَجَلَّ! Chers frères musulmans ! D’un côté, cet incident révèle la grandeur et la sainteté de Sayyiduna ‘Umar Bin ‘Abdul ‘Aziz رَضِيَ اللهُ عَنْهُ et de l’autre, il divulgue l’excellence et la bénédiction du Shab-e-Bara`at. اَلْحَمْدُ لِلَّهِ عَزَّوَجَلَّ! Cette nuit bénie apporte la Bara`at (liberté) du feu ardent de l’Enfer. C’est pourquoi on l’appelle “Shab-e-Bara`at”.

Six Nawafil après la prière de Maghrib

Accomplir 6 unités de prière (Rak’aat) surrogatoires spécifiques après les Fard et les Sounnahs de la prière de

Maghrib est l'une des traditions des pieux saints رَحْمَةُ اللَّهِ de l'Islam. Après avoir accompli les Fard et les Sounnahs etc, accomplir 6 unités de prière surérogatoires spécifiques par séries de deux. Avant d'accomplir les deux premières unités de prière, formulez l'intention : “ *Ya Allah عَزَّوَجَلَّ ! Par la vertu de ces deux unités de prière, Accorde-moi une longue vie avec le bien-être.*”

De même, avant d'accomplir les deux unités de prière suivantes, formulez l'intention : “ *Ya Allah عَزَّوَجَلَّ ! Par la vertu de ces deux unités de prière, protège-moi des calamités.*” Avant d'accomplir les deux dernières unités de prière, faites l'intention : “ *Ya Allah عَزَّوَجَلَّ ! Par la vertu de ces deux unités de prière, ne me rends pas dépendant de quelqu'un d'autre que Toi.*”

Dans ces six unités de prière, on peut réciter n'importe quelle Sourate après la Sourate Al-Fatihah. Il est préférable de réciter trois fois la Sourate Al-Ikhlaas après la sourate Al-Fatihah dans chaque unités de prière. Après chaque deux unités de prière, récitez vingt et une fois la Sourate Al-Ikhlaas ou la Sourate Yaseen une fois. Si possible, récitez les deux. Il est également possible qu'un frère musulman récite la sourate Yaseen pendant que les autres l'écoutent en silence et attentivement. Gardez à l'esprit que le ou les autre(s) frère(s) en islam ne

doi(ven)t pas réciter individuellement la Sourate Yaseen etc. à haute voix alors que la récitation se fait déjà à haute voix.

N'oubliez jamais la règle selon laquelle, lorsque la récitation du Saint Coran se fait à haute voix, il est Fard-e-'Ayn (obligatoire pour chaque individu) pour ceux qui sont présents dans le but d'écouter la récitation, d'écouter en silence avec une concentration totale. Une énorme récompense s'accumulera pour vous au tout début de la nuit bénie **إِنْ شَاءَ اللَّهُ عَزَّوَجَلَّ**. A chaque fois, après la sourate Yaseen, récitez l'invocation de la mi-Sha'ban.

L'invocation pour la mi-Sha'ban

أَلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِ الْمُرْسَلِينَ
أَمَّا بَعْدُ فَأَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ط

♦♦♦

اللَّهُمَّ يَا ذَا الْمَنِّ وَلَا يُسْنُ عَلَيْهِ ط يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ ط
يَا ذَا الطَّوْلِ وَالْإِنْعَامِ ط لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ ط ظَهْرُ اللَّاجِينَ ط وَجَارُ
الْمُسْتَجِيرِينَ ط وَأَمَانُ الْخَائِفِينَ ط اللَّهُمَّ إِنْ كُنْتَ كَتَبْتَنِي
عِنْدَكَ فِي أَمْرِ الْكِتَابِ شَقِيًّا أَوْ مَحْرُومًا أَوْ مَطْرُودًا أَوْ مُقْتَرًا عَلَيَّ فِي

الرِّزْقِ فَأَمُحُ اللَّهُمَّ بِفَضْلِكَ شَقَاوَتِي وَحِزْمَانِي وَطَرْدِي وَأَقْتِتَارَ
رِزْقِي ط وَأَثْبِتْنِي عِنْدَكَ فِي أَمْرِ الْكِتَابِ سَعِيدًا مَرْرُوقًا مُوَفَّقًا
لِلْخَيْرَاتِ ط فَإِنَّكَ قُلْتَ وَقَوْلِكَ الْحَقُّ فِي كِتَابِكَ الْمُنَزَّلِ ط عَلَى
لِسَانِ نَبِيِّكَ الْمُرْسَلِ ط ﴿يَمْحُوا اللَّهُ مَا يَشَاءُ وَيُثْبِتُ ۖ وَعِنْدَهُ
أُمُّ الْكِتَابِ ﴿١٠﴾﴾ إِلَهِي بِالتَّجَلِّي الْأَعْظَمِ ط فِي لَيْلَةِ النِّصْفِ مِنْ
شَهْرِ شَعْبَانَ الْمَكْرَمِ ط الَّتِي يُفْرَقُ فِيهَا كُلُّ أَمْرٍ حَكِيمٍ وَيُبْرَمُ ط
أَنْ تَكْشِفَ عَنَّا مِنَ الْبَلَاءِ وَالْبُلُوَاءِ مَا نَعْلَمُ وَمَا لَا نَعْلَمُ ط وَأَنْتَ
بِهِ أَعْلَمُ إِنَّكَ أَنْتَ الْأَعَزُّ الْأَكْرَمُ ط وَصَلَّى اللَّهُ تَعَالَى عَلَى سَيِّدِنَا
مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِهِ وَأَصْحَابِهِ وَسَلَّمَ ط وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٠﴾

Traduction : Ya Allah عَزَّوَجَلَّ ! Ô Celui qui fait des faveurs à tout le monde mais personne ne peut Te faire aucune faveur ! Ô Celui qui porte une haute majesté et grandeur ! Ô Celui qui accorde les faveur et les récompenses ! Il n'y a nulle en dehors de Toi qui soit digne d'être adoré. Tu aides ceux qui sont en difficulté, Tu donnes refuge à ceux qui cherchent refuge et Tu

donnes la paix à ceux qui sont dans la crainte. Ya Allah عَزَّوَجَلَّ ! Dans le livre original (c'est-à-dire Lawh-e-Mahfouz) auprès de Toi, si Tu as écrit mon nom parmi les malheureux, les démunis, les rejetés ou celui qui manque de subsistance, alors Ya Allah عَزَّوَجَلَّ, avec Ta grâce, supprime mon malheur, ma privation, mon disgrâce et mon manque de subsistance, inscris mon nom parmi ceux qui sont bénis par la bonne fortune, l'augmentation de la subsistance et la capacité d'accomplir de bonnes actions dans le livre original. En effet, Tu as vraiment mentionné dans Ton propre livre descendu (c'est à dire le Saint Coran) par la langue bénie de Ton Prophète صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ: (Traduction de Kanz-ul-Iman) : “ Allah efface et confirme ce qu'Il veut, et le vrai écrit est auprès de Lui.”⁴ Ô mon Rab عَزَّوَجَلَّ ! En vertu de la Manifestation Divine qui se trouve dans la 15^{ème} nuit du mois béni de Sha'ban dans laquelle toute tâche pratique est assignée et est rendue irrévocable, éloigne de nous toutes les calamités et les discordes, celles que nous connaissons comme celles que nous ne connaissons pas, alors que Tu connais tout le plus. En vérité, Tu es Le Plus Puissant, Le Plus Honorable. Et qu'Allah عَزَّوَجَلَّ envoie des bénédictions et des saluts sur Sayyiduna Muhammad صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ et sur sa sainte famille et ses compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ et toutes les louanges sont pour Allah عَزَّوَجَلَّ, Le Soutien des mondes.

⁴ Partie 13, Sourate Ar-Ra'd, verset 39

Quelques Madani demandes de Sag-e-Madinah

(l'auteur)

اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ عَزَّوَجَلَّ! Accomplir les six unités de prière surérogatoires et réciter le Saint Coran le jour de Shab-e-Bara`at comme indiqué ci-dessus est une pratique ancienne de Sag-e-Madinah عَنْهُ. Cette forme d'adoration après Maghrib est surérogatoire (Nafl). Elle n'est ni Fard ni Wajib et il n'y a pas d'interdiction dans la Shari'ah concernant le Nafl et la récitation après Maghrib.

‘Allamah Ibn Rajab Hanbali رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْهِ a mentionné : “Parmi les Syriens, les grands Tabi'een comme Sayyiduna Khalid Ibn Ma'daan, Sayyiduna Makhool, Sayyiduna Luqman Ibn ‘Aamir et d'autres (رَحْمَةُ اللّٰهِ عَلَيْهِم) ont toujours eu une grande considération pour cette nuit sainte et ont adoré abondamment dans cette nuit. Les musulmans ont appris à estimer cette nuit sainte grâce à ces grands saints. (*Lataa`if-ul-Ma'aarif, vol. 1, p. 145*)

Il est mentionné dans le livre authentique du Fiqh Hanafi, “*Durr-e-Mukhtar*” : “Lors du Shab-e-Bara`at, veiller la nuit (pour adorer) est Mustahab. Cette veille ne nécessite pas de rester éveillé toute la nuit ; le fait de rester éveillé pendant la plus grande partie de la nuit est également appelé une nuit complète de veille.”

(*Durr-e-Mukhtar, p. 568, vol. 2 ; Bahar-e-Shari'at, vol. 1, p. 679*)

Madani Demande : Donc, si possible, tous les frères en islam devraient accomplir ces six Nawafil et autres invocations liées après la prière de Maghrib dans leur mosquées pour gagner d'énormes récompenses. Les sœurs musulmanes peuvent accomplir ces rituels dans leurs maisons.

Protection contre la magie tout au long de l'année

Il est mentionné à la page 134 du livre “*Islami Zindagi*” [c'est-à-dire la vie islamique], comprenant 170 pages, publié par le Maktaba-tul-Madinah, le département d'édition de Dawat-e-Islami : “Dans la 15^{ème} nuit de Sha'ban, faites bouillir sept feuilles d'un jujubier [Bayri] dans de l'eau, effectuez le Ghushl (bain rituel) avec cette eau (quand elle est refroidie) vous resterez à l'abri des effets de la magie tout au long de l'année, *”إن شاء الله عز وجل”*.”

Le Shab-e-Bara`at et la visite des tombes

La mère des croyants, Sayyidatuna 'Aaishah Siddiqah رَضِيَ اللهُ عَنْهَا a rapporté : “Je n'ai pas vu le Noble Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ une nuit et l'ai retrouvé plus tard dans (le cimetière de) Al-Baqi'. Le Bien-aimé Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ dit : “Avais-tu peur qu'Allah عز وجل et Son Prophète (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ) te priveraient de ton droit ?” J'ai dit : “Ya Rasoolallah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ, j'ai pensé que vous étiez peut-être allé rendre visite à l'une de vos épouses.” Il صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

dit : “Allah عَزَّوَجَلَّ, Le Glorieux et Exalté montre la manifestation Divine sur le ciel au-dessus de la terre (signifie premier ciel) dans la 15^{ème} nuit de Sha'ban ; Il عَزَّوَجَلَّ pardonne un plus grand nombre de pécheurs que le nombre de poils des chèvres de la tribu de Bani Kalb.”

(Sunan-ut-Tirmizi, vol. 2, p. 183, Hadith 739)

Qui a inventé les feux d'artifice ?

Chers frères musulmans ! اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ عَزَّوَجَلَّ, le Shab-e-Bara'at est la nuit pour acquérir la liberté et le salut du feu de l'Enfer mais malheureusement, un grand nombre de musulmans gaspille leur argent durement gagné pour acheter du feu pour eux-mêmes sous forme de pétards et de variétés de feux d'artifice, violant ainsi la sainteté de cette nuit en faisant des feux d'artifice.

Le célèbre commentateur du Saint Coran, un grand penseur de la Oummah, Mufti Ahmad Yar Khan رَحِمَهُ اللّٰهُ عَلَيْهِ a commenté dans son livret “*Islami Zindagi*” [c'est-à-dire la vie islamique] : “C'est vraiment une grande perte que de passer cette nuit à commettre des péchés. On dit que les feux d'artifice ont été inventés par Namrood [Nimrod]. Lorsque Sayyiduna Ibraheem عَلَيْهِ السَّلَام fut mis dans le feu, celui-ci s'éteignit et se transforma en un jardin de fleurs. Alors les gens de

Namrood préparèrent des pétards et après les avoir allumés tirèrent vers Sayyiduna Ibraheem عَلَيْهِ السَّلَامُ.”

(*Islami Zindagi*, p. 76)

Les feux d'artifice liés au Shab-e-Bara`at sont Haraam

Malheureusement, cette tradition pécheresse consistant à tirer des feux d'artifice la veille de Shab-e-Bara`at prolifère parmi les musulmans. C'est écrit dans “*Islami Zindagi*” : “Les musulmans gaspillent des millions (de roupies) dans la pratique de cette tradition et chaque année, de nombreux cas sont rapportés, donnant des nouvelles de nombreuses maisons brûlées à cause des feux d'artifice et de nombreuses personnes brûlées à mort. Cette activité pécheresse constitue un risque sérieux pour la vie, la richesse et les biens de chacun.

De plus, c'est juste brûler sa propre richesse et en retour, recevoir le fardeau de la désobéissance d'Allah عَزَّوَجَلَّ sur les épaules. Au nom d'Allah عَزَّوَجَلَّ ! Abstenez-vous de commettre cet acte absurde et Haraam (interdit), et empêchez également vos enfants et vos proches. Partout où certains enfants incultes tirent des feux d'artifice, ne restez pas pour profiter de telles scènes. (*Ibid*)

Le fait d'allumer des feux d'artifice le jour de Shab-e-Bara`at est, sans aucun doute, un gaspillage d'argent et une absurdité; cet acte est donc Haraam et inadmissible. De même, la

production, la vente et l'achat de feux d'artifice sont tous interdits par la Shari'ah (Loi Sacrée Islamique). (*Fatawa Ajmaliyyah, vol. 4, p. 52*)

A'la Hadrat, imam-e-Ahl-e-Sunnat, Maulana Shah Imam Ahmad Raza Khan رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ a déclaré : “ Sans aucun doute, la tradition des feux d'artifice à l'occasion des mariages et du Shab-e-Bara`at est Haraam et une infraction certaine car elle implique un gaspillage d'argent.”

(*Fatawa Razawiyyah, vol. 23, p. 279*)



Les formes autorisées de feux d'artifice

Les feux d'artifice qui sont allumés lors du Shab-e-Bara`at ne servent généralement qu'à procurer du plaisir et de l'amusement et sont donc un péché, Haraam et un acte qui mène en enfer. Cependant, il existe également des formes spécifiques et permises de feux d'artifice. On a demandé à A'la Hadrat رَحْمَةُ اللهِ عَلَيْهِ: “Que disent les savants de l'Islam quant à savoir si la production et l'allumage de feux d'artifice sont Haraam ou non ?”

Réponse : C'est interdit et c'est un péché, sauf dans les cas où il n'y a pas de plaisir, d'amusement ou de gaspillage d'argent, par

Le mois de Mon Prophète ﷺ

exemple pour faire exploser des pétards ou des boules de feu pour annoncer l'observation de la lune pour un nouveau mois, ou pour chasser les animaux nuisibles ou chasser les animaux et les oiseaux des champs ou des arbres fruitiers dans les jungles ou même dans les villes si nécessaire.

(Fatawa Razawiyyah, vol. 23, p. 290)

Tujh ko Sha'ban-ul-Mu'azzam ka Khudaya waasitah

Jour day Bakhsh Rab-e-Muhammad Tu mayri har aik khata.

Par la grâce du mois béni de Sha'ban

Ô Seigneur de Muhammad, pardonne chacune de mes erreurs.

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

Si quelqu'un souhaite augmenter la ferveur de l'adoration dans la nuit du Shab-e-Bara`at, s'abstenir d'actes pécheurs comme l'allumage de feux d'artifice et autres péchés dans cette nuit sainte et veut devenir un pieux musulman, il devrait rejoindre l'environnement Madani de Dawat-e-Islami, le mouvement international et apolitique pour la propagation du Coran et de la Sounnah.

Chacun devrait voyager trois jours par mois dans le Madani Qafilah inspiré par la Sunnah avec les dévots du Bien-aimé

Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ et essayer de transformer sa vie selon les recommandations du Madani In'amaat. Pour la persuasion, deux Madani merveilles inspirantes sont mentionnées ci-dessous.

1. Mon coeur a été inspiré par l'ijtima' du Shab-e- Bara`at

L'extrait des écrits d'un frère musulman de Markaz-ul-Awliya, Lahore (Pakistan) concernant les réformes révolutionnaires de sa vie est présenté ci-dessous :

Avant de rejoindre le Madani environnement de Dawat-e-Islami, le mouvement international et apolitique pour la propagation du Coran et de la Sounnah, مُحَمَّدٌ ﷺ je fréquentais une secte égarée et je m'adonnais à diverses activités pécheresses. À regret, j'étais fier de mon style de vie consistant à regarder des films et des séries et à visiter les lieux d'activités immorales (مَعَآذَ اللَّهِ). La fin de mes jours pécheurs et le début de mon moi réformé, a eu lieu grâce aux efforts individuels d'un frère en islam. Il m'a convaincu d'assister à l'Ijtima' (rassemblement religieux) inspiré par la Sounnah du Shab-e-Bara`at à Hanjarwal. Le discours d'un prêcheur de Dawat-e-Islami était si inspirant et déchirant que j'ai profondément regretté mon passé de pécheur. Je transpirais et me sentais tellement honteux et effrayé à cause de ma désobéissance à Allah مُحَمَّدٌ ﷺ que j'ai éclaté en sanglots. Après le rassemblement religieux, un frère musulman qui était

Le mois de Mon Prophète ﷺ

responsable des Madani Qafilah me rencontra et me persuada de voyager avec le Madani Qafilah pendant trois jours. J'étais déjà inspiré et j'ai donc accepté volontiers de voyager avec ce dernier.

En la compagnie bénie des dévots du Bien-aimé et Béni Prophète ﷺ, j'ai appris divers actes Sounnah dans le Madani Qafilah et *أَلْحَمْدُ لِلَّهِ عَزَّوَجَلَّ*, je me suis repenti de tous mes péchés d'avant. A l'arrivée du mois de Ramadan-ul-Mubarak, j'ai profité de l'occasion du I'tikaf des dix derniers jours avec les dévots du Prophète Bien-aimé ﷺ. Au cours de cet I'tikaf, lors de la 27^{ème} nuit, un frère en islam chanceux a eu la vision du Saint Prophète ﷺ. Cet incident significatif intensifia mon estime pour Dawat-e-Islami et j'ai fermement embrassé le Madani environnement de Dawat-e-Islami.

Aao karnay lago gay bahut nayk kaam

Madani Mahaul mayn kar lo tum I'tikaf.

Fazl-e-Rab say ho deedar-e-Sultan-e-Deen.

Madani Mahaul mayn kar lo tum I'tikaf.

Shaadmani say jhoomay ga qalb-e-hazeen

Madani Mahaul mayn kar lo tum I'tikaf.

(Wasaail-e-Bakhshish, p. 645)

صَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ

2. Accro aux films

La déclaration d'un autre frère musulman de Bara Board, Bab-ul-Madinah (Karachi) est résumée comme suit : “J'étais un inadapté et une personne méprisée de la société. Les gens m'appelaient “L'accro aux films” parce que je regardais des films et des séries télé de manière excessive tous les jours. Les changements en moi sont dus aux efforts individuels d'un frère en islam. Cela m'a conduit à assister au rassemblement religieux du Shab-e-Bara`at inspiré par la Sounnah, qui s'est tenu à Khajji ground (Gulbahar, Karachi) et organisé par Dawat-e-Islami, le mouvement international et apolitique pour la propagation du Coran et de la Sounnah.

Lorsque j'ai écouté le discours déchirant sur la “première nuit dans la tombe”, j'ai ressenti la peur d'Allah عَزَّوَجَلَّ au plus profond de mon cœur. Je me suis repenti de tous mes précédents péchés et j'ai embrassé le Madani environnement de Dawat-e-Islami.

Toute ma famille avait été occidentalisée. اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ عَزَّوَجَلَّ, grâce à mes efforts individuels, cinq de mes frères sont également devenus des amoureux de Dawat-e-Islami et ils ont tous orné leur tête du turban vert et peu à peu, l'environnement de nos foyers s'est totalement changé en un Madani environnement.

Au moment d'écrire ces lignes, je suis au service de la Sounnah en tant que responsable d'une Halqah Mushawarat. J'aime

Le mois de Mon Prophète ﷺ

voyager avec les Madani Qafilahs inspirés par la Sounnah et
أَلْحَمْدُ لِلَّهِ عَزَّوَجَلَّ, je voyage régulièrement tous les mois dans un
Madani Qafilah de 3 jours.

*Yaqinan muqaddar ka woh hay sikandar
Jisay khayr say mil gaya Madani Mahaul
Yahan Sunnatayn seekhnay ko milayn gi
Dilaye ga khauf-e-Khuda Madani Mahaul
Ay beemar-e-'isyan tu aa ja yahan par
Gunahaun ki day ga dawa Madani Mahaul*

*En effet, heureux est celui qui, par un don Divin
A rejoint le Madani environnement
On y apprend les Sounnahs
Apporte le Madani environnement de la crainte d'Allah
Si vous avez la maladie du péché
Vous serez traités, venez et rejoignez le Madani environnement.*

(Wasaail-e-Bakhshish, p. 647, 648)

صَلُّوا عَلَيَّ الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ

Chers frères en islam ! Arrivant à la fin de mon discours, je
voudrai profiter de cette occasion pour vous parler d'une
excellence de la Sounnah et par la suite, j'évoquerai quelques

Sunan et bonnes manières. Le Très Grand Prophète ﷺ a déclaré : “ Celui, qui a aimé ma Souannah, m'a aimé et celui qui m'a aimé sera avec moi au Paradis.” (*Ibn 'Asaakir, vol. 9, p. 343*)

*Seenah tayri Sunnat ka Madinah banay Aqa
Jannat mayn parausi mujhay tum apna banana*

صَلُّوا عَلَى الْحَبِيبِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

11 Madani perles sur la visite du cimetière

1. Le plus Noble des Prophètes ﷺ a dit : “Je vous avais interdit de visiter les tombes. Maintenant, visitez les tombes car cela provoque un désintérêt pour les mondanités et rappelle l'au-delà.” (*Sunan Ibn Maajah, vol. 2, p. 252, Hadith 1571*)
2. Si l'on a l'intention de visiter la tombe d'un musulman (ou le mausolée d'un bien-aimé d'Allah), il est Mustahab pour lui d'accomplir d'abord deux unités de prière (Rak'at) surérogatoire (Nafl) (pas lors des horaires Makruh) à son domicile en récitant une fois l'Aayat-ul-Kursi et trois fois la Sourate Al-Ikhlâs après la Sourate Al-Fatihah dans chaque unité de prière et de donner son Sawab au Sahib-e-Qabr (c'est-à-dire la personne enterrée); Allah عَزَّوَجَلَّ produira du Noor (lumière) dans la tombe de cette personne décédée et récompensera abondamment cette personne (qui a fait

don du Sawab). (*Fatawa 'Aalamgiri, vol. 5, p. 350*)

3. Ne vous engagez pas dans des discussions inutiles en allant visiter un mausolée ou une tombe. (*Fatawa 'Aalamgiri, vol. 5, p. 350*)
4. Entrez dans le cimetière par le chemin habituel où il n'y a jamais eu de tombes de musulmans auparavant. N'utilisez jamais le sentier nouvellement taillé. Il est cité dans le livre "Rad-dul-Muhtar" : Marcher sur un sentier nouvellement taillé (qui a été construit en nivelant les tombes) est Haraam. (*Rad-dul-Muhtar, vol. 1, p. 612*) Même s'il n'y a qu'un soupçon accablant concernant le nouveau chemin, il est inadmissible et pécheur d'y marcher. (*Durr-e-Mukhtar, vol. 3, p. 183*)
5. Il a été observé dans certains mausolées des bien-aimés d'Allah que le sol a été fait en démolissant les tombes des musulmans juste pour faciliter les visiteurs. Marcher, se tenir debout, s'allonger, disposer des sièges pour la récitation (du Saint Coran) et les invocations etc. sur de tels sols est Haraam. Récitez la Fatihah en restant à distance.
6. La visite de la tombe doit se faire en se tenant devant le visage de l'habitant de la tombe et l'on doit s'approcher dans la direction des pieds afin de rester devant ses yeux ; ne jamais s'approcher du côté de la tête car il (l'habitant de la tombe) devra tourner sa tête pour vous regarder. (*Fatawa Razawiyyah, vol. 9, p. 532*)

7. Tenez-vous debout dans le cimetière, le dos tourné vers la Sainte Qiblah, en faisant face au visage des personnes enterrées, puis invoquez :

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ يَا أَهْلَ الْقُبُورِ
يَغْفِرُ اللَّهُ لَنَا وَلَكُمْ أَنْتُمْ لَنَا سَلَفٌ وَنَحْنُ بِالْآثِرِ

Traduction : Le salut soit sur vous, ô habitants des tombes, qu'Allah ﷻ nous pardonne et vous pardonne. Vous êtes venus (ici) avant nous et nous sommes sur le point de venir après vous. (Fatawa 'Aalamgiri, vol. 5, p. 350)

8. Celui qui l'invoque en entrant dans le cimetière :

اللَّهُمَّ رَبَّ الْأَجْسَادِ الْبَالِيَةِ وَالْعِظَامِ النَّخِرَةِ الَّتِي خَرَجَتْ
مِنَ الدُّنْيَا وَهِيَ بِكَ مُؤَمَّنَةٌ أَدْخِلْ عَلَيْهَا رَوْحًا مِّنْ عِنْدِكَ
وَسَلَامًا مِّنِّي

Traduction : Ô Allah ﷻ Ô Le Rab des corps décomposés et des os en ruine! Envoie Tes bénédictions et mon salut à ceux qui ont quitté le monde avec la foi (en Toi).

Ensuite, tous les musulmans décédés depuis l'époque de Sayyiduna Adam عليه السلام jusqu'à maintenant invoqueront pour son pardon. (*Musannaf Ibn Abi Shaybah, vol. 10, p. 15*)

9. Le plus Noble des Prophètes ﷺ a dit : “La personne qui entre dans un cimetière, puis récite la Sourate Al-Fatihah, la Sourate Al-Ikhlâs et la Sourate At-Takasur et invoque cette supplication : ‘Ô Allah عَزَّوَجَلَّ ! Délivre le Sawab de ce que j’ai récité du Saint Coran aux hommes et aux femmes musulmans de ce cimetière. Tous ces croyants deviendront des intercesseurs pour celui (qui a fait don du Sawab) le Jour du Jugement.’” (*Sharh-us-Sudoor, p. 311*)

Il est cité dans un Hadith : “Celui qui récite 11 fois la Sourate Al-Ikhlâs et donne son Sawab aux morts, il (c’est-à-dire celui qui transmet le Sawab) recevra un Sawab équivalent au nombre de morts.” (*Durr-e-Mukhtar, vol. 3, p. 183*)

10. L’agarbatti (bâtonnets d’encens) ne doit pas être allumé sur les tombes, car c’est un manque de respect et cela gêne les défunts. Cependant, si l’on souhaite répandre un parfum pour le confort des visiteurs, il faut l’allumer à côté de la tombe sur un terrain libre, car le parfum est louable.

(*Tiré de : Fatawa Razawiyyah, vol. 9, p. 482, 525*)

A un autre endroit, A’la Hadrat رَحْمَةُ اللَّهِ عَلَيْهِ a déclaré : “Il est cité dans le livre “*Sahih Muslim*” par Sayyiduna ‘Amr Bin ‘Aas رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ qu’il a conseillé à son fils au moment de la mort : “Quand je mourrai, ne laisse aucune femme en pleurs ni aucun feu accompagner mes funérailles.” (*Sahih Muslim, p. 75, Hadith 192*)

Ne placez pas de lampes ou de bâtonnets d'encens sur la tombe car il s'agit de feu et placer du feu sur une tombe agace les défunts ; toutefois, si cela est nécessaire pour éclairer les passants la nuit, des bougies ou des lampes peuvent être placées à côté de la tombe sur un terrain libre.

Afin d'apprendre des milliers de Sunan, achetez la partie 16 de “*Bahar-e Shari'at*” qui comprend 312 pages et “*Sunnatayn aur Adaab*” [c'est-à-dire Sounnahs et manières] qui comprend 120 pages et lisez-les. L'une des meilleures méthodes pour apprendre la Sunnah et les bonnes manières est de voyager dans les Madani Qafilahs avec les dévots du Bien-aimé Prophète ﷺ. صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَآلِهِ وَسَلَّمَ

Donnez ce livret à quelqu'un d'autre après l'avoir lu

Récoutez des récompenses en distribuant les livrets publiés par le Maktaba-tul-Madinah et les brochures contenant des Madani perles à l'occasion de mariages, de funérailles, de rassemblements religieux, de commémorations, de la procession du Milad, etc. Prenez l'habitude de garder quelques livrets dans votre magasin pour les offrir à vos clients avec l'intention de récolter des récompenses. Envoyez au moins un livret inspiré par la Sounnah ou une brochure contenant des Madani perles à chaque foyer de votre quartier avec l'aide des enfants ou des livreurs de journaux, en intensifiant les efforts pour transmettre l'appel à la droiture et obtenir une grande récompense.

Le grand luminaire spirituel et savant du 21ème siècle, Allamah Maulana **Abu Bilal Muhammad Ilyas Attar Qadiri Razavi** دامت بركاته العالیه a fondé **Dawat-e-Islami** (le mouvement international et apolitique pour la propagation du Coran et de la Sounnah) qui diffuse les enseignements islamiques dans plus de 93 domaines. Si vous voulez en savoir plus sur le fondateur du Dawat-e-Islami, ses livres, ses livrets et les différents départements du Dawat-e-Islami, visitez ce site web : www.dawateislami.net.

En outre, Dawat-e-Islami diffuse également le message de l'Islam dans le monde entier par le biais de **Madani Channel**, une chaîne 100% dédiée à l'islam. Où que vous soyez dans le monde, si vous souhaitez regarder Madani Channel, suivez les fréquences indiquées. Si vous souhaitez nous contacter, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : overseas@dawateislami.net.

Madani Channel - Paramètres de couverture globale

Transmission : Numérique

Satellite	Type de faisceau	Position	Liaison descendante	Hz.	Polarité	Sym. Taux	FE C
Asiasat (A7-C3V)	Global	105.5 E	Bande C	3739	Vertical	2815	3/4
Intelsat 20	Région Afrique	68.5 E	Bande KU	12562	Horizontal	26657	2/3
Eutelsat 7	Moyen-Orient	7 Ouest A	Bande KU	10815	Horizontal	27500	5/6
Astra 2F	Europe	28.5 E	Plateforme Sky	12640	Vertical	22000	5/6
Galaxy 19	USA	97 Ouest	Bande KU	121835	Horizontal	22000	3/4